

Lettre d'Ernst Paul à Karl Wistrand (Bonn, 4 février 1956)

Légende: Le 4 février 1956, l'Allemand Ernst Paul, membre de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de sa commission spéciale chargée de veiller aux intérêts des nations européennes non-représentées au Conseil de l'Europe, adresse à Karl Wistrand, membre de l'Assemblée consultative, une lettre dans laquelle il suggère d'inviter officiellement l'Autriche à adhérer au Conseil.

Source: Conseil de l'Europe-Assemblée consultative (Strasbourg, le 20 février 1956) AS/SNR (17) 28, A 26.104.
20.02.1956. Strasbourg: Conseil de l'Europe.

Copyright: (c) Conseil de l'Europe

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_d_ernst_paul_a_karl_wistrand_bonn_4_fevrier_1956-fr-e87c59e5-554e-4381-bfda-f9aa820d48a7.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre d'Ernst Paul à Karl Wistrand (Bonn, 4 février 1956)

Bonn, le 4 février 1956

Cher ami,

Permettez-moi de vous soumettre, à titre personnel, les considérations suivantes:

Depuis longtemps déjà, nous nous efforçons, au sein du Conseil de l'Europe, d'amener l'Autriche à y adhérer comme Membre de plein droit. Le fait que nos efforts n'aient pas encore abouti devait être attribué, jusqu'à présent, à des difficultés inhérentes à la situation de l'Autriche. Or, après la conclusion du Traité d'Etat et l'entrée de l'Autriche aux Nations Unies, cette situation s'est notablement améliorée.

Selon des informations de source privée, l'idée de l'adhésion de l'Autriche au Conseil de l'Europe serait de plus en plus favorablement envisagée. Il existe encore certains obstacles, notamment de la part de personnalités officielles, mais une initiative venant de l'extérieur serait susceptible de les surmonter. Cette initiative devrait venir du Conseil de l'Europe lui-même. Je suis convaincu qu'il en est bien ainsi, ma source d'information pouvant être considérée comme très sérieuse.

Je me permets de vous demander s'il ne serait pas encore possible de réunir la commission spéciale dans le courant du mois de mars. Une proposition à ce sujet pourrait y être présentée, soit par mon collègue Altmaier, soit par moi-même. Il faudrait considérer s'il ne serait pas possible de présenter ensuite une telle proposition à la session d'avril de notre Assemblée. Si la République d'Autriche était ainsi invitée officiellement à adhérer au Conseil de l'Europe, les dernières difficultés devraient être surmontées. La perspective d'obtenir l'adhésion d'un nouveau pays au Conseil de l'Europe devrait nous inciter à un effort tout particulier.

Afin d'éviter tout malentendu, je me permettrai de faire remarquer que ma proposition n'est nullement liée au problème de la Yougoslavie. Je suis d'avis que l'entrée de l'Autriche au Conseil de l'Europe doit être traitée indépendamment de toute autre question.

Je vous saurais infiniment gré, cher ami, de bien vouloir m'adresser quelques lignes à titre personnel à ce sujet. Vous pouvez fort bien m'écrire en suédois. Si vous l'estimez nécessaire, je puis vous adresser une lettre officielle sur le même sujet.

Veillez agréer, cher ami, l'assurance de mes sentiments amicaux et dévoués.

Ernst Paul

Monsieur K. Wistrand,
Karlbergsvägen 40,
Stockholm.